



Ressources humaines

Exercer le rôle de maître d'apprentissage / tuteur dans son entreprise - Avec certification

2 jours (14h00) | 9 4,6/5 | RH-TUTEUR | Code RS ou RNCP : RS5515 | Certification Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur - Ministère du travail (incluse) | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Ressources Humaines > Ressources humaines

Contenu mis à jour le 13/10/2023. Document téléchargé le 27/07/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Définir la carte d'identité de la mission tutorale
- Exécuter les tâches du tuteur en tenant compte de vos obligations
- Définir un cadre pour l'action d'accompagnement
- Définir un cadre de travail pour le "tutoré"
- Utiliser des techniques d'accompagnement adaptées
- Identifier les principes de la motivation et de l'engagement
- Conduire et structurer des process de développement des compétences.

Compétences attestées par la certification

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
- Préparer l'arrivée de l'apprenti / alternant dans l'entreprise
- Accueillir l'apprenti / alternant à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant durant la période d'essai
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accompagner l'apprenti / alternant dans son parcours d'apprentissage
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Guider la réflexion de l'apprenti / alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Lien pour visualiser le détail de la certification enregistrée au RS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5515/>

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* *nous consulter pour la faisabilité en distanciel*

** *ratio variable selon le cours suivi*

Prérequis

Exercer une fonction de tuteur ou être amené à exercer une fonction de tuteur en entreprise.

Public concerné

Toute personne ayant à exercer un accompagnement pédagogique auprès d'un jeune en apprentissage / professionnalisation, ou d'un adulte.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Définition de la fonction tutorale dans l'entreprise

- Responsabilités et missions du tuteur
- Critères de choix et motivation

Mise en place des conditions d'un tutorat réussi

- Accueillir et intégrer le stagiaire, présenter l'entreprise
- Définition des règles du jeu et présentation du rôle du tuteur
- Faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant durant la période d'essai

Identification et compréhension des besoins de l'apprenant

- Besoins individuels et motivation
- Faire la différence entre attentes et besoins
- Niveau de compétence et activité attendue
- Identification des dynamiques d'apprentissage
- Mettre en oeuvre les conditions positives de l'apprentissage
- Le travail d'adaptation aux postes

Transfert de savoir-faire

- Carte d'identité du métier
- Mise en place du programme de formation pratique dans l'entreprise
- Passer de la compétence à la transmission de compétences
- Construire une séquence de transmission
- Développer une communication positive et structurée
- Développer la posture assertive pour établir un dialogue de confiance avec le "tutoré"

Accompagnement de l'acquisition de compétences

- Identifier les différentes formes de savoir
- Définir les objectifs pédagogiques
- Etablir un parcours d'acquisition de compétences
- Construire un support de suivi et d'accompagnement de la "montée" en compétences et savoir le mettre en oeuvre
- Suivre le parcours avec le centre de formation

Evaluation de l'apprenant

- Le rôle et l'utilité de l'évaluation : dédramatiser et positiver
- Utiliser différentes formes d'évaluation en fonction des différentes formes de savoir et construire des supports d'évaluation
- Mettre en oeuvre et structurer des entretiens et des rendez-vous d'évaluation

Dialogue avec l'organisme de formation du salarié

- Mise en place de temps d'échanges avec le centre de formation
- Suivi de la progression pédagogique du stagiaire

Auto-évaluation de la prestation du tuteur

- Synthétiser les nouveaux savoirs et savoir-faire acquis
- Mettre en place un plan d'action et un suivi

L'apprentissage : système et acteurs

- Cadre juridique
- Eléments du droit du travail et connaissance des dispositions contractuelles
- Analyse du système "apprentissage"
- Les principaux acteurs
- Leur rôle
- Leur fonction

De la connaissance des métiers à la formation par le travail

- Les référentiels : métier, compétences, activités professionnelles...
- Analyse du travail et culture d'entreprise : la charte de l'entreprise

Processus de professionnalisation, compétences et qualification

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic : tests de positionnement*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Exercices d'entraînement*
- *Jeux de rôle : entretiens fictifs*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation : analyse de guides du tuteur, rédaction d'une grille de compétences*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Passage de la certification (modalités d'évaluation)

- L'épreuve de certification est basée sur un questionnement à partir de productions :
 - Première production : dossier de présentation du candidat à compléter en amont de la session d'examen (présentation des grandes lignes de son parcours professionnel)
 - Deuxième production : préparation d'une présentation à l'oral permettant au candidat de démontrer ses capacités à exploiter une situation professionnelle issue de la pratique de son métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti / alternant
- Le candidat aura à préparer l'analyse de deux situations professionnelles en amont de la session d'examen
- Le jour de la session d'examen, le candidat réalise la présentation orale :
 - de la situation professionnelle choisie par le jury
 - de l'exploitation de cette situation pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation
- Enfin, le jury questionne le candidat sur :
 - ses capacités à exploiter la situation professionnelle présentée, pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti / alternant
 - la mise en oeuvre des compétences de maître d'apprentissage / tuteur
 - son "Dossier de présentation du candidat"

Modalités d'évaluation des acquis

- Passage de la certification

Les + de la formation

Cette certification accessible via votre CPF et reconnue officiellement par l'Etat et les branches professionnelles, vous permettra de valoriser votre expérience professionnelle et de poser un jalon reconnaissable sur votre parcours afin de vous insérer durablement sur le marché du travail.

Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel. Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation.

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.